



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

PELURIER DE LA DIRECTION
(Direction générale des impôts, 1961-2004)

Répertoire numérique détaillé

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Pelurier général : notes.....	7
-------------------------------	---

Référence

B-0075522 - B-0075532, B-0075627 - B-0075638, B-0075653 - B-0075662, B-0075888 - B-0075905, B-0076027 - B-0076037, B-0076045 - B-0076049, B-0076330 - B-0076349, B-0076394 - B-0076403, B-0076518 - B-0076525

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Peluriers de la direction générale des impôts

Dates extrêmes

1961-2004

Noms des principaux producteurs

Direction générale des impôts

Importance matérielle

105 boîtes soit 12,42 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 23/02/1990 portant la référence PH 023/90.

Historique du producteur

L'introduction de l'impôt sur le revenu et le passage progressif à un système d'impôts synthétiques et personnalisés imposent une réorganisation des trois régies (les Contributions directes et le cadastre, les Contributions indirectes, l'Enregistrement, les domaines et le timbre). Une première tentative de réunion des Contributions directes et de l'Enregistrement (décret du 17 septembre 1926) échoue. Après guerre, les trois directions générales sont supprimées et fusionnées dans la direction générale des impôts (DGI) (décret du 16 avril 1948), à laquelle est rattaché le service des domaines au 31 décembre 1952. En fait, pendant plusieurs années, la DGI n'est que la superposition des trois administrations anciennes, la législation fiscale étant réservée à un service de coordination. La fusion des directions centrales est progressive jusqu'en 1960 avec la mise en place d'une organisation fonctionnelle comprenant huit services. Leur nombre est réduit à cinq entre 1960 et 1969, puis à quatre en

1996 (Personnel et Budget, Organisation et informatique, Opérations fiscales et foncières, Contentieux), enfin à trois en 1998 (Ressources, Application, Juridique). De 1977 à 1998, le service de la législation fiscale (SLF), rattaché directement au ministre du budget, recouvre son autonomie (décret du 28 juin 1977). Intégré à la DGI (décret du 2 novembre 1998), il en devient une direction (arrêté du 2 novembre 1998) pour laquelle est créé un poste de directeur général adjoint (décret du 15 juin 2000). Le décret n° 2007-1003 du 31 mai 2007 place la DGI sous l'autorité du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique ; le décret n° 2007-996 du 31 mai 2007 place la DLF est placée sous celle du ministre de l'économie, des finances et de l'emploi et la met disposition du ministre du budget pour la préparation des lois de finances. Quant aux services déconcentrés, ils fusionnent de 1967 à 1970 dans une structure commune, le centre des impôts (décret du 30 décembre 1968). La réforme aboutit également à la mise en place de directions départementales des services fiscaux, ainsi qu'à la fusion des services comptables des contributions indirectes et de l'enregistrement. Les directions à compétence régionale, mises en place à partir de 1960, concourent à une mission générale d'harmonisation et de coordination, avec les directions spécialisées, notamment en matière de contrôle fiscal (décret du 1er août 2000). Les directions des services fiscaux forment une autre catégorie de services déconcentrés de la DGI : elles se composent des centres des recettes des impôts (assiette et contrôle de tous les impôts), des brigades de contrôle et de recherche (depuis 1972), des centres des impôts fonciers (depuis 1977), des conservations des hypothèques. Les objectifs des directeurs des services fiscaux sont déclinés localement et contractualisés avec le directeur général dans le cadre d'un contrat de performance. Enfin, la DGI adopte le statut juridique des services à compétence nationale défini par un décret du 9 mai 1997 pour un grand nombre de ses services territoriaux (arrêtés du 24 juillet 2000) qui s'occupent de la formation des agents (Ecole nationale des impôts, Ecole nationale du cadastre), d'activités à caractère économique (direction nationale d'interventions domaniales - DNID) ou de contrôle fiscal dans des secteurs spécifiques (direction des vérifications nationales et internationales, direction nationale des vérifications de situations fiscales, direction nationale d'enquêtes fiscales). Un arrêté du 13 décembre 2000 crée à compter du 1^{er} janvier 2002 la direction des grandes entreprises, service à compétence nationale, qui est l'interlocuteur fiscal unique des grands groupes (plus de 35 000 entreprises) pour l'assiette et le recouvrement des impôts, les dossiers étant traités par télé-procédures. En 2004, le réseau DGI récupère le recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires, qui dépendait de la direction générale de la comptabilité, et rapproche les recettes (réseau DGCP) et les centres des impôts (réseau DGI). Parallèlement, le programme COPERNIC (arrêté du 12 novembre 2001), piloté conjointement avec la DGCP, est créé pour mettre en place le compte fiscal simplifié et plus largement l'administration fiscale électronique. En 2008, la DGI et la DGCP fusionnent en une direction générale des finances publiques (décret n° 2008-310 du 3 avril 2008).

Évaluation, tris et éliminations.

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ce versement comporte les peluriers de notes de la direction générale des impôts entre 1961 et 2004.

Au cours de cette période, la direction générale des impôts a été active dans de nombreux domaines au sujet desquels ces peluriers sont susceptibles de contenir des éléments : mise en place de l'organisation fonctionnelle des services de la direction générale

et des services déconcentrés, suivi du calcul et de l'encaissement de l'impôt, contrôle et contentieux fiscaux, questions de législation fiscale, gestion du domaine de l'État, passage à l'administration fiscale électronique.

Sources complémentaires

B-0076737 – B-0076748 : Direction générale des impôts, pelurier personnel, budget, organisation (PBO) : notes (1979-1990).

Indexation

Fiscalité

Administration centrale

B-0075222/1 - B-0075525/1

Pelurier général : notes.

1961-2004

B-0076028/1

1961

B-0076028/2

1962

B-0076029/1

1963

B-0076029/2

1964

B-0076030/1

1965-1968

B-0076031/1

1969-1970

B-0075522/1

1976-1977

B-0075523/1

1978

B-0075524/1

1979

B-0075525/1

Janvier-juin 1980

B-0075526/1

Juillet-décembre 1980

B-0075527/1

Janvier-juin 1981

B-0075528/1

Juillet-décembre 1981

B-0075529/1

Janvier-juin 1982

B-0075530/1

Juillet-octobre 1982

B-0075531/1

Novembre-décembre 1982

B-0075532/1

Janvier-mars 1983

B-0075627/1

Avril-août 1983

B-0075628/1

Septembre-décembre 1984

B-0075629/1

Janvier-mars 1984

B-0075630/1

Avril-juillet 1984

B-0075631/1

Août-septembre 1985

B-0075632/1

Janvier-juin 1985

B-0075633/1

Juillet-décembre 1985

B-0075634/1

Janvier-juin 1986

B-0075635/1

Juillet-septembre 1986

B-0075636/1

Octobre-décembre 1986

B-0075637/1

Janvier-avril 1987

B-0075638/1

Mai-septembre 1987

B-0075653/1

Octobre-décembre 1987

B-0075654/1

Janvier-avril 1988

B-0075655/1

Mai-août 1988

B-0075656/1

Septembre-décembre 1989

B-0075657/1

Janvier-juin 1989

B-0075658/1

Juillet-décembre 1989

B-0075659/1

Janvier-avril 1990

B-0075660/1

Mai-août 1990

B-0075661/1

Septembre-décembre 1990

B-0075662/1

Janvier-février 1991

B-0075888/1

Mars-mai 1991

B-0075889/1

Juin-août 1991

B-0075890/1

Septembre-décembre 1991

B-0075891/1

Janvier-mars 1992

B-0075892/1

Avril-juin 1992

B-0075893/1

Juillet-septembre 1992

B-0075894/1

Octobre-novembre 1992

B-0075895/1

décembre 1992

B-0075896/1

Janvier-avril 1993

B-0075897/1

Mai-juin 1993

B-0075898/1

Juillet-septembre 1993

B-0075899/1

Octobre-novembre 1993

B-0076526/1

Décembre 1993

B-0075900/1

Janvier-février 1994

B-0075901/1

Mars-avril 1994

B-0075902/1

Mai-juin 1994

B-0075903/1

Juillet-août 1994

B-0075904/1

Septembre-octobre 1994

B-0075905/1

Novembre-décembre 1994

B-0076027/1

Janvier-février 1995

B-0076032/1

Mars-avril 1995

B-0076033/1

Mai-juin 1995

B-0076034/1

Juillet-août 1995

B-0076035/1

Septembre 1995

B-0076036/1

Octobre-novembre 1995

B-0076037/1

Décembre 1995-janvier 1996

B-0076045/1

Février-mars 1996

B-0076046/1

Avril-mai 1996

B-0076047/1

Juin 1996

B-0076048/1

Juillet 1996

B-0076049/1

Août 1996

B-0076330/1

Septembre 1996

B-0076331/1

Octobre 1996

B-0076332/1

Novembre 1996

B-0076333/1

Décembre 1996

B-0076334/1

Janvier 1997

B-0076335/1

Février 1997

B-0076336/1

Mars 1997

B-0076337/1

Avril 1997

B-0076338/1

Mai 1997

B-0076339/1

Juin 1997

B-0076340/1

Juillet 1997

B-0076341/1

Août 1997

B-0076342/1

Septembre 1997

B-0076343/1

Octobre 1997

B-0076344/1

Novembre 1997

B-0076345/1

Décembre 1997

B-0076346/1

Janvier 1998

B-0076347/1

Février 1998

B-0076348/1

Mars 1998

B-0076349/1

Avril 1998

B-0076394/1

Mai 1998

B-0076395/1

Juin 1998

B-0076396/1

Juillet-août 1998

B-0076397/1

Septembre-octobre 1998

B-0076398/1

Novembre-décembre 1998

B-0076399/1

Janvier-février 1999

B-0076400/1

Mars 1999

B-0076401/1

Avril-mai 1999

B-0076402/1

Juin 1999

B-0076403/1

Juillet 1999

B-0076518/1

Août-septembre 1999

B-0076519/1

Octobre-novembre 1999

B-0076520/1

Décembre 1999-janvier 2000

B-0076521/1

Février-mai 2000

B-0076522/1

Juin-décembre 2000

B-0076523/1

2001

B-0076524/1

2002

B-0076525/1

2003

B-0076525/2

2004